



LA MAISON SAINT-GOBAIN

VOS ENGAGEMENTS POUR UNE EXPERIENCE RÉUSSIE

**Notre service est gratuit, mais pas sans engagement !
Voici les 4 points que nous vous demandons de respecter
pour bénéficier de notre service.**



1 NE PAS LAISSER LES ARTISANS SANS REPONSE

Lorsqu'un artisan se positionne sur votre projet, nous vous demandons de lui répondre rapidement en acceptant ou refusant sa demande. Cela facilite son organisation et vous permet de recevoir d'autres propositions en cas de refus.



2 SE RENDRE DISPONIBLE POUR RECEVOIR LES ARTISANS

Les artisans doivent impérativement évaluer votre projet sur place pour pouvoir vous apporter les meilleurs conseils et réaliser le devis le plus juste.



3 SIGNER LE DEVIS ET REGLER LES FACTURES EN LIGNE

C'est obligatoire dès lors que vous passez par un de nos professionnels partenaires. Et indispensable si vous souhaitez souscrire à nos garanties : Garantie de l'acompte jusqu'au démarrage des travaux et Protection juridique.



4 DECLARER LE BON DEMARRAGE DES TRAVAUX

Cette date est clé pour un suivi efficace de votre chantier par votre conseiller dédié. Vous la confirmez simplement via votre espace projet.